

Plan de Sobriété Énergétique



de la ville du Kremlin-Bicêtre

LES SERVICES PUBLICS MOBILISÉS

La réduction de la consommation énergétique est l'affaire de tous. Pour cela, les services publics sont pleinement mobilisés.

Depuis 2 ans, la Ville a agi pour consommer moins et donc réduire les dépenses liées à l'énergie. Cela passe par une attention particulière aux consommations quotidiennes, mais aussi par la rénovation d'équipements municipaux qui, pour certains, commencent à être anciens.

Depuis 2020, ce sont 110 000 € de dépenses d'énergie qui ont été économisés. L'objectif pour les deux ans à venir et de poursuivre cet effort et de faire mieux.

Le plan de sobriété de la Ville du Kremlin-Bicêtre s'articule selon trois objectifs : des mesures liées à l'éclairage, des mesures liées au chauffage et à l'eau et des mesures indispensables de solidarité énergétique.

Comme pour les ménages, les factures de la Ville connaissent de fortes hausses liées au prix de l'énergie. Comme pour les ménages, nous ne savons pas précisément à ce jour quel sera le montant en 2023 de ces augmentations, qui pourraient s'élever de 400 000 € à 1,5 million € de dépenses supplémentaires pour le budget de la ville.

Avec le chèque énergie communal, vous pouvez bénéficier d'une aide financière ponctuelle si vous connaissez des difficultés. La solidarité énergétique, au Kremlin-Bicêtre, est concrète. **Vous pouvez compter sur la Ville dans cette période pour vous protéger et vous accompagner.**

Jean-Luc LAURENT
Maire du Kremlin-Bicêtre

Frédéric RAYMOND
Ajoint au Maire
chargé du patrimoine



1,4 M €

investis depuis 2020 pour améliorer les systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation des bâtiments communaux

2,6 M €

d'investissements envisagés pour 2023

110 000 €

économisés depuis 2020 en énergie, gaz et eau

- 7,5 %

de consommation d'eau

- 34 000 €

de consommation de gaz entre 2020 et 2021

1

toit entièrement rénové à l'école Péguy, avec isolation en paille de riz

3

toitures végétalisées contre l'inertie propre des bâtiments

6

bâtiments municipaux nouvellement équipés de détecteurs de présence pour l'éclairage

Objectifs pour 2024 :

- 10 % de consommation énergétique

- 12 % de consommation d'eau

LE PLAN DE SOBRIÉTÉ

EN 10 MESURES

Mesures concernant l'éclairage



1 Poursuivre les investissements permettant de faire des économies de consommation

Les économies de consommation sont rendues possible par des investissements qui seront continués et amplifiés avec l'installation de détecteurs de présence, d'éclairage en LED, etc.

2 Éteindre les éclairages extérieurs des bâtiments communaux à 20h et des espaces publics dès leur fermeture

Seule la mairie bénéficie d'un

éclairage extérieur de sa façade, qui ne sera plus allumé à partir du 1^{er} novembre.

Les parcs et squares seront également éteints à partir de 20h. Enfin, un travail est en cours avec l'intercommunalité pour réduire la puissance de l'éclairage public à certains endroits.

3 Réduire l'amplitude des illuminations de fin d'année

Les illuminations de fin d'année représentent un coût de fonctionnement de 1 000 € environ. Elles seront éteintes entre 1h et 6h du matin.

4 Interdire les enseignes lumineuses des commerces et entreprises ainsi que l'utilisation de chauffage extérieur pour les terrasses des restaurants

La loi oblige déjà l'extinction des enseignes lumineuses pour les commerces et entreprises fermés et interdit l'utilisation des chauffages extérieurs. Des contrôles seront effectués par la police municipale de proximité et les services municipaux pour faire respecter ces interdictions.

>>> Les illuminations de fin d'année

Entre novembre 2021 et février 2022, les illuminations de fin d'année ont représenté un coût de consommation électrique de 1 177, 41 €. **Ce coût très modeste est le résultat d'illuminations qui fonctionnent avec des LED.** C'est pourquoi la ville fait le choix de maintenir les illuminations de fin d'année cet hiver. **Elles seront en revanche éteintes de 1h à 6h du matin.**





Mesures concernant le chauffage et l'eau

5 Réguler les température de chauffage dans les bâtiments municipaux

Une baisse d'un degré de la température de chauffe permet une réduction de consommation de l'ordre de 7 %.

La réglementation administrative impose aujourd'hui un maximum de 19°C dans les bâtiments administratifs.

Tous les équipements de la Ville seront donc chauffés à 19°C, sauf les écoles maternelles et les crèches, qui seront chauffées

entre 20 et 21 °C au regard des publics qu'elles accueillent.

6 Couper l'eau chaude dans l'ensemble des bâtiments communaux

Seuls les espaces douches et les nécessités de service telles que le ménage dans les bâtiments pourront bénéficier d'eau chaude. Cela permet de réduire l'utilisation de chauffe-eau et donc d'électricité.

7 Fermer certains équipements municipaux

La fermeture d'un équipement municipal permet de réduire les consommations de fluides.

Des regroupements pourront intervenir, notamment pendant les vacances scolaires, afin de limiter l'utilisation de bâtiments municipaux.

>>> Les coûts explosent

Comme les ménages, la Ville du Kremlin-Bicêtre est soumise à la hausse des coûts de l'électricité et du gaz.

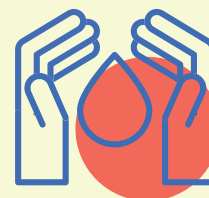
Selon les estimations dont nous disposons à ce jour, les coûts en 2023 pourraient varier de + 30 % à + 130 % !

Pour 2023, une augmentation de + 30 % représenterait une hausse d'environ 400 000 €.

Une augmentation de 130 % conduirait à ce que le budget pour l'électricité et le gaz représente près de 3 millions € en 2023 ! Dans le même temps, le Gouvernement refuse que les collectivités locales bénéficient de tarifs plafonnés ou du bouclier énergie qu'il a mis en place pour les particuliers. **Les communes sont en première ligne et doivent supporter seules l'explosion des coûts !**



Mesures concernant la solidarité énergétique



8 Poursuivre les échanges auprès des propriétaires bailleurs pour accélérer les travaux d'isolations thermiques

De nombreux dispositifs existent pour soutenir financièrement les propriétaires à mieux isoler leurs biens.

La ville accompagne les propriétaires et les bailleurs dans leurs démarches pour engager ces travaux nécessaires.

9 Proposer un chèque énergie communal aux Kremlinois pour les accompagner face à la hausse des coûts de la vie

Dans le cadre du bouclier communal, en décembre 2022 et janvier 2023, le Centre communal d'action sociale propose un accompagnement financier par le biais de chèque d'accompagnement personnalisé aux foyers dont le reste à vivre par jour est inférieur à 12 €.

Jusqu'à aujourd'hui, seuls les ménages avec un reste à vivre inférieur à 5 € peuvent en bénéficier.

En augmentant ce plafond, davantage de Kremlinois pourront être aidés de façon ponctuelle à l'heure où les factures et le coût de la vie ne cessent d'augmenter.

10 Informer et sensibiliser les agents municipaux et les Kremlinois sur les gestes à adopter

Limiter la consommation d'énergie repose aussi sur une action quotidienne et des gestes à adopter.

Éteindre la lumière en quittant un lieu, ne pas laisser en veille ses appareils électroniques, etc. sont autant de gestes que la ville mettra en avant avec des supports de communication dédiés.

>>> Un chèque énergie communal pour les Kremlinois



Toute l'année, le Centre communal d'action sociale accompagne les foyers qui rencontrent des difficultés financières, notamment par des chèques d'accompagnement personnalisé. Tout foyer qui a un reste à vivre inférieur à 5 € par jour peut en bénéficier. Le reste à vivre correspond aux revenus du ménage, auxquels on soustrait les charges fixes. Le montant est ensuite divisé par le nombre de personnes composant le foyer et à nouveau divisé par 30 pour obtenir le montant par jour. **Dans le cadre du bouclier communal mis en place par la Ville, du 1^{er} décembre 2022 au 31 janvier 2023, le seuil pour bénéficier d'une aide financière est relevé à 12 €, ce qui permettra que davantage de ménages reçoivent des chèques d'accompagnement personnalisé.**

LES BONS GESTES

À ADOPTER



Chauffer les pièces intérieures
à 19°C maximum



Éteindre la lumière lorsqu'on
quitte une pièce



Régler son chauffe-eau
entre 55°C et 60°C



Installer des ampoules à LED



Installer un mousseur sur les robinets
pour économiser l'eau



Couvrir les casseroles pendant la cuisson



Utiliser un programmateur pour
ne chauffer que lorsqu'on est là



Fermer les volets et les rideaux la nuit
pour garder la chaleur



Placer les appareils de froid loin
des sources de chaleur



Eteindre ses appareils électroniques
plutôt que de les laisser en veille

POUR LES VILLES AUSSI
LE PRIX DE L'ÉNERGIE EXPLOSE

**Le Kremlin-Bicêtre
demande
un plan d'urgence**

